

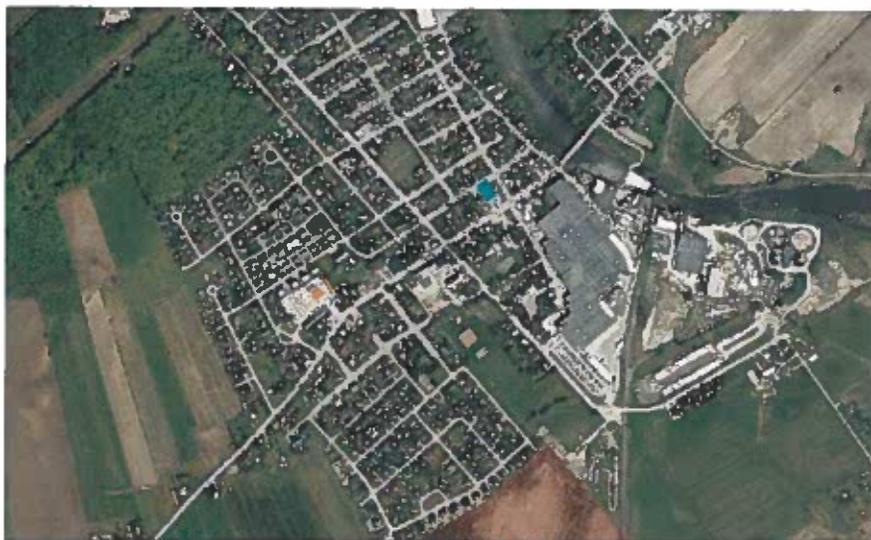
# AVIS PUBLIC

Le Conseil municipal de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'urbanisme relativement à une demande d'usage conditionnel, lors de la séance ordinaire du 5 août 2024 à 19 h à la salle du Conseil, lieu ordinaire des séances.

La demande d'usage conditionnel concerne l'immeuble situé au 77-A, 9<sup>e</sup> Rue, lequel est situé dans la zone H3-1.

Cette demande d'usage conditionnel aurait pour effet d'autoriser l'usage mixte de classe C1 et ce, selon les conditions établis par le conseil municipal.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance, et la décision du Conseil sera rendue lors de ladite séance relativement à cette demande d'usage conditionnel.



Donné à Crabtree, ce 16 juillet 2024

**Pierre Rondeau**

Directeur-général et greffier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, directeur général et greffier de la ville de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 16 juillet 2024 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 juillet 2024.

